

INCLUSION OU [DES]INSTITUTIONALISATION ?

12 mai 2020 - Carcassonne

INSCRIPTIONS

Merci de vous inscrire uniquement en ligne via [ce lien](#) avant le 7 mai 2020.

Participation :

Adhérent : 80 €

Non Adhérent : 125€

Etudiant / Stagiaire / Demandeur d'emploi : 50 €

Déjeuner sur place, inclus dans le tarif

Règlement [en ligne](#) ou à adresser à : URIOPSS Occitanie, 420 Allée Henri II de Montmorency, CS 19554 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Nous contacter :

☎ 04 67 52 51 29

✉ accueil@uriopss-occitanie.fr

Hôtel du Département de l'Aude

Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE

Salle Gaston Defferre



Mardi 12 mai 2020

9h00-17h00

Carcassonne, Hôtel du Département

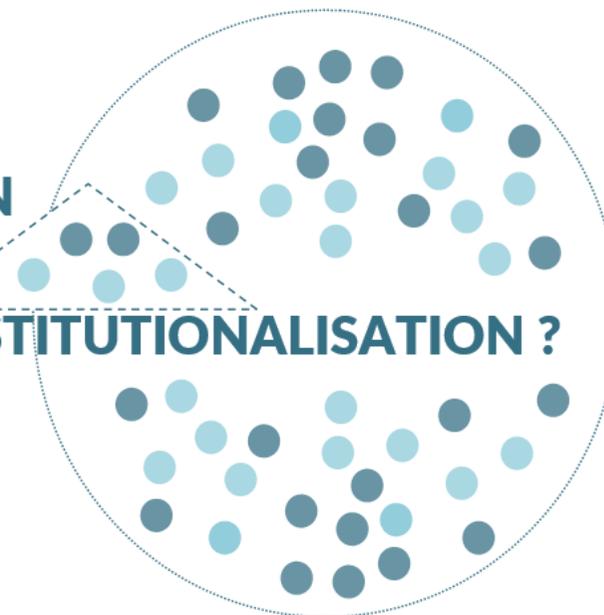
Salle Gaston Defferre



INCLUSION

OU

[DES]INSTITUTIONALISATION ?



Quels choix de société ?

Quelle place pour les personnes ?

Quel rôle pour les associations de solidarité ?

Avec la participation de



09h00 Accueil des participants

Propos d'ouverture

Olivier HAMMEL, *Président de l'URIOPSS Occitanie*

Qu'est-ce qu'être inclusif ?

Contextualisation, sens et enjeux

Charles GARDOU, *Anthropologue et Professeur à l'Université Lumière Lyon 2*

Etat des lieux et perspectives des politiques de solidarité : Pour un accès au droit commun des personnes vulnérables

Virginie LASSERE, *Directrice Générale de la Cohésion Sociale*

Fil rouge : L'inclusion au prisme de la réglementation, de l'évolution des publics, des organisations et des métiers

Conseillers techniques de l'URIOPSS Occitanie

DEJEUNER SUR PLACE

La désinstitutionnalisation en question :

Entre établissements fermés et marchés de services, quelle place pour l'institution ?

Robert LAFORE, *Professeur agrégé de droit public, directeur honoraire de l'Institut d'études politiques, Université de Bordeaux, Président du conseil de prospective de l'UNIOPSS*

Récits d'expériences, mise en exergue des plus-values inclusives, points de vigilance

Acteurs associatifs d'Occitanie / FACE Occitanie, Club des entreprises inclusives / Autres invités

16h30 Dialogue conclusif

Charles GARDOU et Robert LAFORE

INCLUSION OU [DES]INSTITUTIONNALISATION ?

12 mai 2020 - Carcassonne

Si le principe même d'**inclusion sociale** fait consensus parmi les parties prenantes du champ des solidarités, les voies et conditions pour construire une société inclusive font aujourd'hui encore débat.

Très explicite dans le secteur des **personnes en situation de handicap**, le concept d'inclusion interpelle largement aussi l'évolution des politiques sectorielles du **Grand-âge**, de l'**exclusion**, de la **protection de l'enfance**, de la petite enfance... Il y a donc lieu de s'interroger collectivement et de façon décloisonnée sur le contexte, le sens, les enjeux d'une transition inclusive réussie.

L'ambition constante portée par les politiques publiques est forte en la matière.

Pour autant que cet horizon inclusif soit soutenable pour les personnes vulnérables, les attentes de celles-ci et des associations de solidarité sont fortes elles-aussi.

A l'aune de l'expérience, les associations portent une exigence de qualité qui implique **une véritable réflexion quant au processus inclusif, à l'évolution de l'offre et au nécessaire appui sur les dispositifs préexistants** dont la dimension institutionnelle - qu'il y ait ou non des murs - demeure souvent un fondement.

Comment construire collectivement une inclusion sociale qui ne relève pas de la seule l'injonction dogmatique ? Comment faire en sorte que celle-ci ne produise, in fine et à contrario de son intention première, l'isolement social des personnes vulnérables elles-mêmes ?

Comment s'appuyer sur l'expérience des acteurs sociaux et médico-sociaux pour faciliter une transition inclusive qui ne se borne pas à une simple négation d'une dimension institutionnelle des accompagnements ?

Comment, en adoptant une focale partenariale, garantir un accès aux droits et au libre choix des personnes sans pour autant générer un morcellement de leur parcours ?

Quels leviers mobiliser pour mieux accompagner les associations dans l'évolution de leur offre à visée inclusive (réglementation, tarification, organisation, métiers...)?

Comment aborder la campagne de CPOMisation en faisant valoir la dimension inclusive des accompagnements proposés et argumentant à la fois sur les enjeux et les limites liées aux besoins spécifiques des personnes accompagnées ?

Par l'articulation d'éclairages sociologiques, juridiques et de récits d'expériences, cette journée nous permettra d'aborder, avec ambition mais aussi vigilance et pragmatisme, une dynamique inclusive dont les associations continueront d'être pleinement actrices.